APPEL À CANDIDATURES

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

On ne cherche pas juste des administrateurs !

On cherche des compétences, des idées, des regards différents...
et l'envie de faire bouger les lignes.

Notre projet

Le Club des Six porte des projets d'habitat inclusif qui permettent à des personnes en situation de handicap de vivre chez elles, de décider de leur quotidien et de partager une aventure collective qui leur ressemble. Derrière chaque villa, il y a des parcours singuliers, des projets, des liens qui se créent et une conviction forte : chacun doit pouvoir trouver sa place dans la société. Pour faire vivre cette ambition et préparer la suite, nous renouvelons en 2027 notre conseil d'administration.

Juste des administrateurs ?

Non, nous cherchons surtout...

Des compétences immobilières

Bâtiment, patrimoine, accessibilité, aménagement, travaux...

Une expérience RH

Management, recrutement, fidélisation des équipes, QVT...

Un savoir-faire relationnel

Communication, partenariats, réseau, mécénat...

Mais aussi...

Droit, stratégie, conduite de projets, vie associative, accompagnement...

Nous sommes ouverts à des expériences variées et des compétences complémentaires !

Vous ne cochez pas toutes les cases ? Tant mieux !

Nous ne cherchons pas un couteau suisse.
Nous souhaitons nous entourer de personne capables d'apporter quelque chose au collectif : une expertise, une expérience, un réseau, un regard différent ou simplement de bonnes questions et l'envie de s'investir.

ET VOUS, QU'AVEZ-VOUS ENVIE D'APPORTER ?

REJOINDRE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, CONCRÈTEMENT.

Contribuez aux décisions qui font avancer le Club des Six.

Quel est le rôle du conseil d'administration ?

Il participe aux grandes orientations de l'association et veille à faire vivre son projet associatif. Il prend part aux réflexions et aux décisions qui engagent son avenir.

Être administrateur, c'est notamment :

- prendre du recul et contribuer aux choix stratégiques,
- apporter son expérience et son expertise aux réflexions collectives,
- questionner les pratiques, identifier des pistes d'amélioration et aider à anticiper les évolutions,
- contribuer à la pérennité du projet et à son développement,
- participer à une gouvernance qui place le pouvoir d'agir des colocataires au cœur de ses préoccupations.

Comment fonctionne le conseil d'administration ?

10 à 12

administrateurs élus composent le CA.

4 à 6

réunions du CA par an (en visioconférence).

3 ans

Durée du mandat.

Mais aussi...

Possibilité de contribuer à des groupes de travail thématiques.

Qui peut candidater ?

Les colocataires, leurs proches et toute personne extérieure souhaitant s'impliquer dans la vie de l'association peuvent candidater, à condition d'en être adhérents. Les administrateurs s'engagent bénévolement. Les compétences recherchées sont variées : chacun peut apporter sa contribution, ses idées et son regard, de façon différente et complémentaire.

Comment rejoindre le CA ?

En remplissant le formulaire de candidature. Parlez-nous de vos motivations : nous voulons comprendre ce que vous avez envie d'apporter au collectif ! Nous prendrons le temps de découvrir chaque candidature et d'échanger avec les personnes intéressées. Les nouveaux administrateurs seront ensuite élus lors de l'assemblée générale en avril 2027.

PRÊT(E) À PRENDRE PART À L'AVENTURE ?

Scannez le QR code ci-contre pour accéder au formulaire.

Date limite de candidature : 31 janvier 2027

Maïlys Cantzler

Présidente du Club des Six
Candidate à sa réélection en 2027